

## Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2013

**Etaient présents :** M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, M. Alain CRISTOFOLI, M. Pascal GEORGE, M. Thomas ZUMBIEHL, Mme Chantal LEFEVRE et Mme Olivia-Jane LACROIX. **Etaient absents :** M. Alain CORDIER qui donne pouvoir à M. CHANCLUD, Mme Anne-Laure DUPONT qui donne pouvoir à M. ALLES et Ms LECACHEUX, MAILLET. **Secrétaire de séance :** M. CHANCLUD.

Le responsable de la trésorerie de Saint Arnoult en Yvelines est venu présenter une analyse financière des comptes de gestion 2012 pour la commune et l'assainissement. Son rapport fait état d'une gestion saine des comptes.

**M. le Maire demande** aux conseillers municipaux leur accord pour rajouter à l'ordre du jour deux délibérations 1°Vote des Taux 2013 et 2°Taxe sur le M3 d'eau consommée – Assainissement 2013. Le Conseil Municipal accepte. Le compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2013 est adopté à l'unanimité. Mme LEFEVRE demande que soit ajouté au prochain compte rendu ses observations, concernant le PLU, évoquées lors de la séance du 01/03/ 2013. (Voir questions diverses).

**Les délibérations adoptées à l'unanimité :**

**Compte Administratif 2012 en M.14 et M.49 et Compte de gestion du receveur municipal 2012**, ils sont identiques. M. ALLES, Maire se retire et M. CHANCLUD prend la présidence, il présente les Comptes Administratifs 2012 et fait apparaître pour :

**la commune:** un excédent de fonctionnement de : 225 941.68 € et un déficit d'investissement de : 40 010.67 €

**l'assainissement:** un excédent d'exploitation de : 18 817.59 € et un excédent d'investissement de : 24 035.80 €.

**Affectation des résultats 2012-M14 :** Le Conseil Municipal **décide** d'inscrire au D 001 : 40 010.67 €, au R 1068 : 40 010.67€ et en R 002 : 185 931.01 €.

**Affectation du résultat 2012 -M49 :** Le Conseil Municipal, **décide** d'affecter au R001 : 24 035.80€ et au R002 : 18 817.59 €

**Budgets Primitifs 2013 : M14 et M49 :** il s'équilibre pour la commune à 667 000€ en Dépenses/Recettes de fonctionnement, et Dépenses/Recettes d'investissement à 397 000 €, pour l'assainissement en Dépenses /Recettes d'exploitation à 91 000 € et en Dépenses /Recettes d'investissement à 85 000 €.

**Vote des taux 2013 :** M. le Maire explique qu'en raison de notre intégration à la CCPFY, la communauté de communes reçoit la part départementale de la Taxe d'Habitation de 5.84% et la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) de 16.01%. La commune retrouve son taux de TH avant la réforme de la Taxe Professionnelle qui était de 4.14%. M. le Maire propose de maintenir les taux comme suit Taxe d'Habitation 4.14%, Taxe Foncière (bâti) 5.40% et Taxe Foncière (Non Bâti) 42.60%.

**Taxe sur le M3 d'eau consommée -Assainissement 2013 :** M. le Maire propose de maintenir à 1.50 € la taxe sur le M3 d'eau consommée applicable dès la prochaine facturation et résume les augmentations passées :

2000	2003	2004	2005	2007	2008	2009	2010	2012
1.04	1.20	1.25	1.28	1.30	1.30	1.30	1.30	1.50

**Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Arnoult et Centre Intercommunal d'Action Sociale : Dissolution et clés de répartition :** Le CM avait déjà accepté les clés de répartition. La préfecture a souhaité une délibération plus précise, c'est pourquoi le CM accepte les clés de répartition concernant l'actif non identifié, le reliquat du passif, l'excédent d'investissement, l'excédent de fonctionnement et la trésorerie du SICSA et CIAS.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Demande de subvention formulée par :** Mission Locale Intercommunale de Rambouillet non retenue à cinq voix contre, deux abstentions et deux pour.

**Informations au Conseil Municipal :**

**Remerciements de Mme CHEZE :** pour le déneigement.

**Rythme scolaire :** Mme LEFEVRE souhaitait aborder la réforme des rythmes scolaires. M. ALLES fait part au CM de la délibération du Syndicat Intercommunal des Ecoles de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014/2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation des trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales.

**Plan Local d'Urbanisme :** Mme LEFEVRE reproche à M. le Maire d'avoir demandé au bureau d'étude de modifier les plans présentés au CM du 11 janvier 2013 lors du débat d'orientation sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. M. le Maire explique que rien n'est figé, que la demande a été évoquée lors d'une réunion de la commission PLU où Mme LEFEVRE était absente. Tant que le PLU n'est pas approuvé et validé par le CM, le PADD peut évoluer.

**Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PVAE) :** Il est décidé de faire partie du groupement de commande, mis en place par la CCPFY, pour bénéficier des conseils d'un cabinet spécialisé dans la réalisation de ce document.

**Aéroport d'Orly :** Le Ministre délégué des transports, de la mer et de la Pêche a confirmé à M. POISSON, député des Yvelines, que l'aéroport de Paris exerce bien son activité dans le cadre des règles strictes qui protègent les riverains soit : 250 000 créneaux horaires attribués par arrêté ministériel du 6 octobre 1994 ainsi que le couvre-feu interdisant tout trafic entre 23H30 et 6H du matin, par décision du 4 avril 1968.

**Stèle des aviateurs :** Nous venons d'apprendre le décès de M. Norman HOOD, fils d'un aviateur tombé dans la plaine des échelettes le 3 juin 1944. Il s'était beaucoup investi en invitant le 76 Squadron Halifax de la Royal Air Force lors de la commémoration du 8 mai 2011. Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances à la famille.

La séance est levée à 22H40